

Parc naturel régional de Lorraine
Comité Syndical
Réunion du 4 juillet 2024

RAPPORT DU PRESIDENT

*Vocation 1 - Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités /
Objectif stratégique - 1.3 : Partager et protéger l'eau / Objectif opérationnel 1.3.1 : améliorer la
fonctionnalité des cours d'eau, étangs et zones humides*

**Objet : Renouvellement de la désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau du
SAGE Bassin ferrifère**

L'arrêté préfectoral du 28 septembre 2018 portant désignation des membres de la CLE arrivera à échéance dans quelques mois. En effet, la durée du mandat des membres de la CLE, autres que les représentants de l'État, est fixée à six années.

Monsieur Gérard RENOUARD actuel membre de la CLE est proposé pour poursuivre son mandat au sein de la CLE comme représentant du PnrL.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- d'**APPROUVER** la désignation de Monsieur Gérard RENOUARD, comme représentant du PnrL au sein du 1^{er} collègue de la CLE du SAGE Bassin ferrifère.

- d'**AUTORISER** le Président du Syndicat Mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Le Président
Jérôme END